

La lumière, la Trame Noire et les chauves-souris

Exemples départementaux et conseils

Réfléchir en amont aux incidences de la lumière sur la faune avant de mettre en valeur un monument par un éclairage nocturne.

Cette église ne sera pas occupée par les espèces lucifuges, combles compris. Il faut toujours laisser une façade dans l'obscurité et rendre le bâtiment accessible aux chauves-souris par la pose de cadres spécifiques sur les abat-sons.

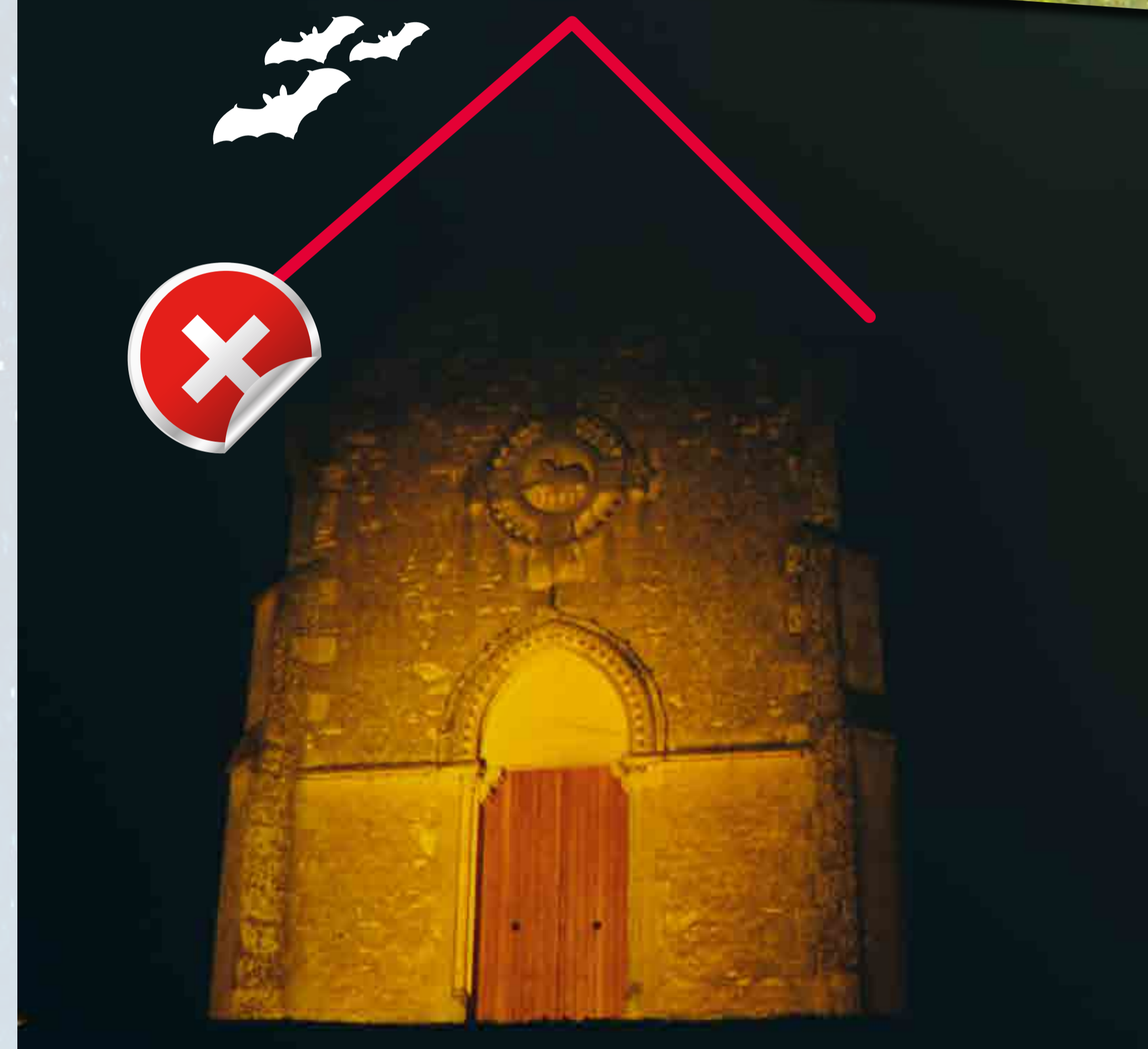


Une fois la lumière coupée dans le clocher, il faut remplacer les « grillages à poules » des abat-sons, par des chiroptères qui laissent passer les chauves-souris mais pas les pigeons.

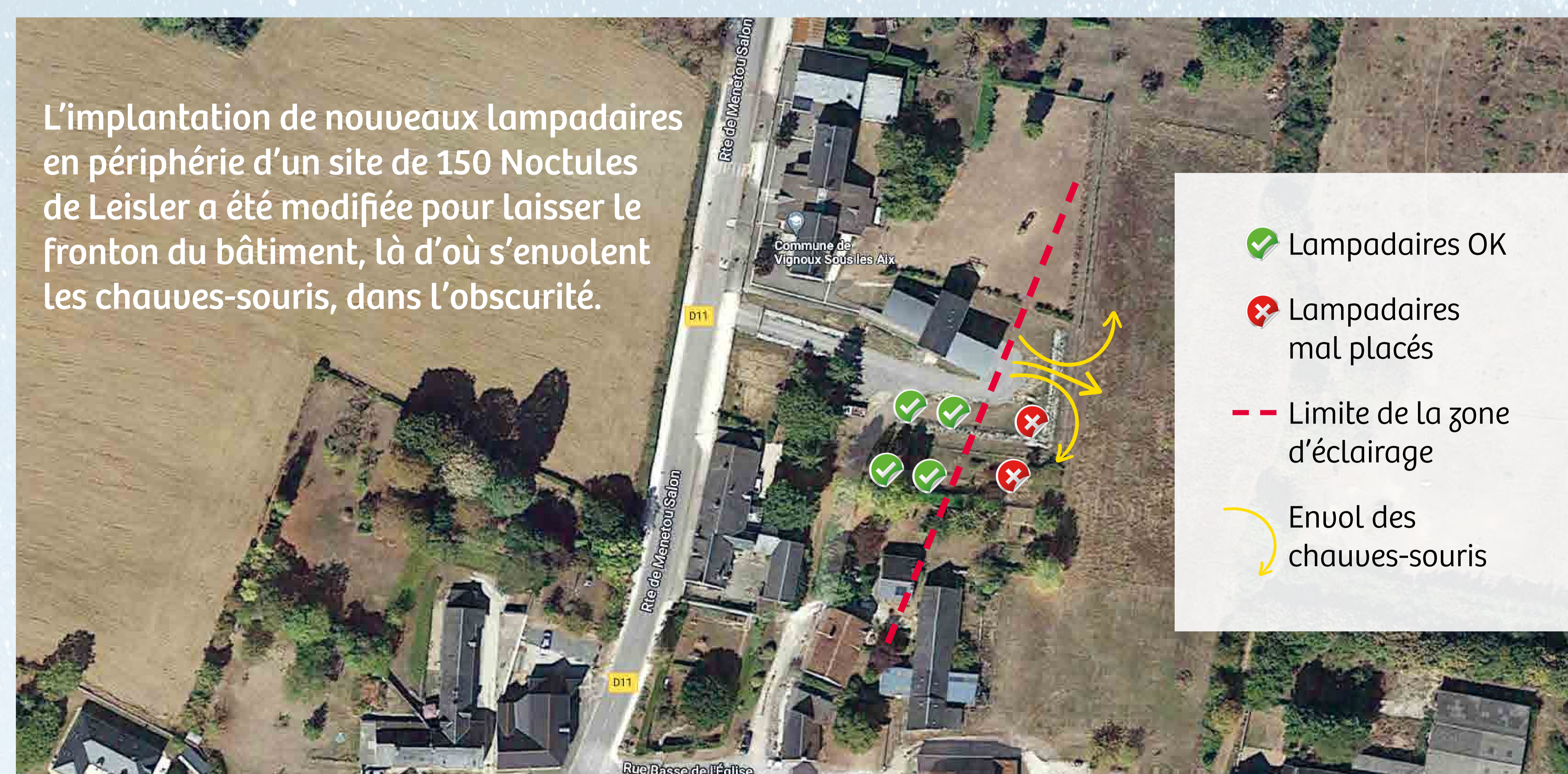


Eclairages au sol inadaptés pour les chauves-souris. La lumière empêche les transits des Pipistrelles qui colonisent la nef.

L'éclairage nocturne de cette chapelle a entraîné le départ d'une colonie de 40 Sérotines communes. Une fois la lampe enlevée, les chauves-souris sont rapidement revenues.



PENSER AUX INCIDENCES D'UN ÉCLAIRAGE ADDITIONNEL INADÉQUAT



L'implantation de ce lampadaire à leds n'a pas permis de prendre en compte la présence d'une colonie de 70 Pipistrelles dans les combles de cette petite maison. La lampe devrait être déplacée.



Un détecteur de mouvement mal orienté éclairait les accès d'une colonie de 30 Sérotines. Une fois la lampe coupée, les femelles sont revenues rapidement sur leur site de mise bas.

Communes citées : Moulins-sur-Yèvre, Lugny-Bourbonnais, Méreau, Cornusse, Vignoux-sous-Les-Aix

